

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 1 (1999)
Heft: 4

Artikel: Abus sexuels dans les clubs sportifs : silence, on s'entraîne!
Autor: Rentsch, Bernhard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le corps violenté

Abus sexuels dans les clubs sportifs: silence, on s'entraîne!

Dans le milieu du sport, les abus sexuels sont plus fréquents qu'«on» ne l'imagine. A l'instar de la famille, le club sportif est un environnement dans lequel de nombreux jeunes se trouvent plus ou moins sérieusement confrontés à ce problème. Pour rompre le silence, souvent farouchement gardé, il faut du courage. Ce courage, Susy Schär, journaliste à la Télévision suisse alémanique, l'a eu: le reportage qu'elle a présenté ce printemps sur le petit écran a fait l'effet d'un coup de pied dans la fourmière.

Bernhard Rentsch

On ne peut être qu'horrorifié par le nombre d'enfants qui sont victimes de violences sexuelles. Des enquêtes menées aux Etats-Unis et en Europe ont montré qu'une femme sur quatre et qu'un homme sur huit a été abusé sexuellement dans son enfance. Dans 90% des cas, l'auteur de l'agression est une personne de confiance: un membre de la famille, une connaissance, un entraîneur ou un moniteur sportif, une personne qui donne des cours privés. Autre constatation, les abus sont commis, dans 90% des cas, par des hommes et on peut dire, de façon générale, que les victimes sont pour deux tiers des filles et pour un tiers des garçons. Dans les clubs sportifs, cette proportion est inversée car, contrairement aux filles, les garçons qui subissent des abus sexuels sont plutôt victimes de personnes extérieures à leur cercle familial.

Une ampleur difficile à cerner

Il est difficile de chiffrer le nombre d'enfants victimes d'abus sexuels dans le milieu du sport. Les victimes ont peur et elles mettent en place des mécanismes de refoulement. Dans le sport plus que partout ailleurs, on suppose qu'il existe un grand nombre de cas qui sont passés sous silence (ou révélés des années après

seulement) et qui, à plus forte raison, ne feront jamais l'objet de plaintes. Pourquoi donc? On peut avancer trois explications: d'abord, il faut savoir que de nombreuses formes d'abus sexuels ne sont pas considérées comme des infractions; ensuite, il faut pouvoir apporter la preuve qu'il y a eu infraction et, enfin, il faut que plainte soit déposée.

Un rapport de force inégal

L'abus sexuel sur un enfant ou un adolescent est un acte sexuel commis par un adulte avec une personne qui, compte tenu de son développement émotionnel et intellectuel, n'est pas en mesure de juger la situation ni de la contrôler. L'adulte profite du rapport de force inégal qui existe entre lui et l'enfant pour le convaincre ou l'obliger à coopérer et exploite la relation de confiance qui s'est progressivement mise en place. L'adulte cherche en prenant son temps à se rapprocher, de différentes manières, de l'enfant ou laisse l'enfant s'approcher trop près de lui. Les enfants victimes d'abus sexuels ne se rendent, par conséquent, souvent pas vraiment compte que les actes de l'adulte constituent une vio-

lence à leur rencontre. Les auteurs des abus affirment aux enfants qu'ils agissent par amour. Les victimes se sentent coupables d'avoir peut-être elles-mêmes cherché de la tendresse auprès de ces personnes. Une des stratégies utilisées par les adultes consiste à conforter



Photo: Urs Wettli

L'AOS s'engage

A la demande du groupe de projet «Abus sexuels dans le milieu du sport», l'Association olympique suisse (AOS) a décidé de s'affilier, en qualité d'organisation promotionnelle, à la «Verein zur Prävention sexueller Ausbeutung in Kinder-, Jugend- und Sportverbänden» (Association pour la prévention des abus sexuels dans les associations d'enfants, de jeunesse et dans les clubs sportifs). Cette nouvelle association, d'utilité publique, exploitera à partir du 1^{er} septembre 1999 un centre de prévention des agressions sexuelles et proposera, entre autres, des possibilités d'encadrement et de suivi lors d'interventions auprès des fédérations.



la victime dans son sentiment de participation active et de culpabilité. Cette stratégie repose sur une obligation – celle de garder le secret – qui condamne l'enfant à l'impuissance et qui le plonge dans un chaos émotionnel.

Des signaux à décoder

Tout enfant victime d'abus sexuels émet consciemment ou inconsciemment des signaux destinés à attirer l'attention sur sa situation. Ces signaux, qui varient en fonction du sexe et de l'âge de l'intéressé ainsi que de la nature de l'agression, prennent des formes très diverses: sentiment ambivalent à l'égard de l'adulte, confusion quant à la répartition des rôles entre hommes et femmes, peur d'être sali et blessé, honte, sentiment de culpabilité, colère, dépression, sentiment d'incompétence, idée de suicide. Ces sentiments ou ces états déclenchent à leur tour des comportements symptomatiques.

Quels sont, dès lors, dans un club sportif les signes qui pourraient laisser suspecter qu'un enfant est victime de violences sexuelles? Le fait, par exemple, que cet enfant aille mal, physiquement et moralement, qu'il ait toujours l'air triste et qu'il n'ait plus envie de rien; a contrario le fait qu'il soit surexcité ou surenroulé; ou encore le fait qu'il prenne ses distances et qu'il s'exclue du groupe, qu'il refuse de se doucher, qu'il se fasse rejeter par le reste de l'équipe, qu'il adopte verbalement et gestuellement un comportement sexualisé décalé par rapport à son âge; le fait aussi qu'un garçon veuille être extrêmement viril, qu'un enfant refuse, pour des raisons nébuleuses, de participer à un camp d'entraînement ou exprime son désir de quitter le club ou de rejoindre un groupe placé sous la direction d'un autre entraîneur.

Des limites qui deviennent floues

Côté entraîneur, certains comportements peuvent servir d'indices, comme la volonté de tenir son équipe à l'écart du reste du club, la tendance à veiller jalousement sur un de ses protégés ou à entretenir une relation privilégiée avec lui. Le fait qu'un entraîneur multiplie les leçons privées ou prolonge la relation au-delà du contexte sportif peut également avoir une valeur symptomatique. Ce qui est frappant, c'est qu'avant que ne soit perpétré l'acte, plusieurs caps doivent être franchis, l'un après l'autre.

Les entraîneurs qui ont des tendances pédophiles ne courent – heureusement! – pas les clubs. C'est dire qu'il ne faut pas tomber dans la paranoïa et condamner a priori tous les témoignages ou gestes d'affection et de tendresse entre entraîneurs et enfants.

Rompres le silence

Tout club est responsable des enfants et des adolescents qui lui sont confiés. Lorsqu'un de ses

Interview

«Il faut arrêter de faire semblant de rien.»

La journaliste alémanique Susy Schär a réalisé un reportage en deux volets sur la question des abus sexuels dans le milieu du sport. Son enquête a été retransmise sur la DRS, dans le cadre de l'émission «time out».

«mobile»: Qu'est-ce qui vous a poussé à enquêter sur ce sujet délicat?

Susy Schär: J'avais envie, d'une part, de secouer l'opinion publique et, de l'autre, d'informer objectivement le public et de contribuer à lutter contre ce fléau.

Comment avez-vous fait pour respecter la confiance que ces personnes vous ont accordée?

Du point de vue technique, nous avons beaucoup brouillé les images. Lors des interviews, les victimes étaient suivies par une personne de confiance, personne qui nous a aidés à fixer les limites. J'ai également exigé que les intéressés soient encadrés pendant et après les tournages en raison de leur impact émotionnel. Ces mesures m'ont permis de me positionner et de me protéger. Il était par ailleurs important pour les victimes de savoir qu'elles auraient encore quelqu'un de compétent à qui parler même une fois l'entretien réalisé.

Dans le cadre de votre enquête, vous avez envoyé un questionnaire à toutes les fédérations affiliées à l'AOS. Quelles réactions avez-vous enregistrées? A quelles conclusions êtes-vous parvenue?

Jusqu'ici, dans le milieu du sport, seules quelques personnes – malheureusement surtout des femmes, je pense notamment à Barbara Boucherin de

l'OFSP et à Susi Käthi Jost de l'AOS – se sont vraiment impliquées dans le débat. J'étais donc très impatiente de découvrir les réactions des fédérations. Certains dirigeants importants se sont discrédités, par leur façon de réagir et leurs déclarations. Le président d'une fédération, par exemple, m'a écrit que «pour qu'il y ait agression sexuelle, il faut toujours être deux.» Il ne fait aucun doute que le problème des abus sexuels touche bon nombre de fédérations et qu'il est source de préoccupation. Mais personne ne veut en parler.

Que peut-on faire pour remédier à cette situation?

Il faut faire pression notamment, et les médias sont là pour ça. Il est clair que les personnes incriminées se défendent des accusations portées contre elles et font usage de menaces. Mais je ne me suis pas laissé intimider et je peux même imaginer refaire un reportage sur ce sujet un jour. Ce tabou doit être discuté sur la place publique et il faut fixer des règles et des sanctions. Il faut arrêter de culpabiliser les victimes et de prétendre qu'elles ont provoqué ce qui leur est arrivé. Il faut arrêter de fermer les yeux et de faire semblant de rien.

Quelles réactions votre reportage a-t-il suscité?

J'ai surtout eu droit à des louanges et à de la reconnaissance. Mon reportage a permis la discussion. Et il a amené de nombreuses autres personnes concernées par ce problème à s'adresser à moi. J'ai aiguillé ces hommes et ces femmes vers des services compétents, car je ne suis pas thérapeute. **m**



jeunes membres manifeste des signes comportementaux pouvant laisser croire à un abus sexuel, ses responsables se doivent d'enquêter. C'est dire qu'ils doivent prendre leurs observations ainsi que tout appel au secours verbal au sérieux: se demander par exemple pourquoi un enfant exprime soudain le désir de changer de club, pourquoi il est toujours démoralisé. L'explication est peut-être toute simple: il se peut très bien, en effet, que l'enfant ne trouve plus le

temps de s'entraîner parce qu'il prend davantage de leçons de piano. Mais il se peut aussi qu'il soit victime d'une forme d'abus sexuel. Si ce soupçon se confirme, il convient de procéder avec circonspection, de s'informer le plus précisément possible en veillant à ne rien précipiter. Il est conseillé de faire part de ses observations à une personne de confiance et d'aller demander conseil auprès de spécialistes. **m**